



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS - Séance du 13 mai 2024

Nombre de membres du conseil : 46	Quorum : 24
En exercice : 46	
Présents à la réunion (à l'ouverture) : 41	Date convocation : 07/05/2024
Pouvoirs de vote : 2	Date d'affichage : 07/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mai, à dix-sept heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis à la salle des fêtes de Saint Médard – Clermont Dessous, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales.

Délibération n°066-2024 – Interventions Techniques
Modification du tableau de classement des voies communales d'intérêt communautaire - commune de PORT SAINTE MARIE -
Annexe 9 : Tableau de classement de la voirie communautaire

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en
Préfecture : 28 MAI 2024
Publication : 28 MAI 2024

Commune	Nom - Prénom	Présent	Suppléé par	Pouvoir à ...	Observation	Excusé	Absent
AIGUILLON	GIRARDI Christian	X					
	LARRIEU Catherine	X					
	LE MOINE Éric	X					
	ROSSET Lise	X					
	LAFON Alain	X					
	BIDET Valérie			X	Pouvoir à C. Melon		
	MELON Christophe	X					
	BEUTON Michèle	X					
	JACOB Joël	X					
	LEVEUR Brigitte	X					
	PEDURAND Michel			X	Pouvoir à B. LEVEUR		
AMBRUS	LAFOUGERE Christian	X					
BAZENS	CASTELL Francis	X					
BOURRAN	PILONI Béatrice	X					
CLERMONT-DESSOUS	CAUSERO J-Pierre	X					
	ORLIAC Dominique					X	
COURS	JANAILLAC Nicolas	X					
DAMAZAN	MASSET Michel	X					
	ROSSATO Stéphane	X					
	AGOSTI Christine	X					
FREGIMONT	PALADIN Alain	X					
GALAPIAN	LEBON Georges	X					
GRANGES/LOT	BOÉ J-Marie	X					
LACEPEDE	CASSAGNE Sophie	X					
LAGARRIGUE	JEANNEY Patrick	X					
LAUGNAC	LABAT Jocelyne	X					
LUSIGNAN-PETIT	LAGARDE Philippe	X					

MADAILLAN	DARQUIES Philippe	X			
MONHEURT	ARMAND José	X			
MONTPEZAT d'AGENAIS	SEIGNOURET Jacqueline	X			
NICOLE	COLLADO François	X			
PORT-STE-MARIE	LARROY Jacques	X			
	GENTILLET J-Pierre	X			
	ARCAS Elisabeth	X			
	LIENARD Pascale	X		Arrivée à 17h50 – délibération 058-2024	
PRAYSSAS	BOUSQUIER Philippe	X			
	RUGGERI Aldo	X			
PUCH d'AGENAIS	MAILLE Alain	X			
RAZIMET	TEULLET Daniel	X			
SAINT-LAURENT	TREVISAN Jocelyne				X
SAINT-LEGER	SAUBOI Bernard	X			
SAINT-LEON	BUGER Nathalie	X		Arrivée à 17h55 – Supplée en début de séance par M. GERON	
SAINT-PIERRE de BUZET	YON Patrick	X			
SAINT-SALVY	VISINTIN Jacques	X			
SAINT-SARDOS	MEROT Marie-Thérèse	X			
SEMBAS	LASCOMBES Aurore	X			
Soit, pour cette séance :			42	2	2

A été nommée Secrétaire de séance : Mme Béatrice PILONI

Délibération n°066-2024 – Interventions Techniques Modification du tableau de classement des voies communales d'intérêt communautaire - commune de PORT SAINTE MARIE - Annexe 9 : Tableau de classement de la voirie communautaire	Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture : Publication :
---	---

Exposé des motifs :

Dans le cadre des travaux de restructuration du collège et la création d'un nouveau bâtiment aligné en limite du domaine public sur l'Avenue du 11 Novembre, il est proposé de sortir une partie de la Rue 40 soit la voie communale Avenue du 11 Novembre de l'intersection avec la RD 304 à l'intersection avec la RD 813 de l'inventaire communautaire.



Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment sa compétence en matière de création, aménagement et entretien de la voirie,

Vu le tableau de classement des voies communales d'intérêt communautaire

Oùï l'exposé de Monsieur Christian Lafougère, Vice-Président en charge des Interventions Techniques,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré

44 Voix pour – 0 Voix contre – 0 Abstention

- Décide de modifier** le tableau de classement des voies communales d'intérêt communautaire de la Commune de Port Sainte Marie par le retrait de l'Avenue du 11 Novembre de l'intersection avec la RD 304 à l'intersection avec la RD 813.
- Dit** que la convention de mise à disposition des voies sera modifiée en conséquence par avenant,

3. **Dit** que la commune de Port Sainte Marie doit également modifier son tableau de classement de la voirie communale,
4. **Autorise** le Président à signer tout document afférent à cette délibération.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,
José Armand



La secrétaire de séance,
Béatrice Piloni

